



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-046-2026-04

PUBLIÉ LE 22 AVRIL 2026

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé d'Ile-de-France-Direction de l'Offre de Soins (DOS)

IDF-2026-04-17-00011 - Acte de déclaration n° DOS - 2026 /
1596?? portant fonctionnement du laboratoire de biologie médicale
multi-sites « BIO-VSM LAB » ??sis 10, rue de la Gare à VAIRES SUR
MARNE (77360)?? (6 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé

IDF-2026-04-17-00011

Acte de déclaration n° DOS - 2026 / 1596
portant fonctionnement du laboratoire de
biologie médicale multi-sites « BIO-VSM LAB »
sis 10, rue de la Gare à VAIRES SUR MARNE
(77360)

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

Acte de déclaration n° DOS – 2026 / 1596 portant fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites « BIO-VSM LAB » sis 10, rue de la Gare à VAIRES SUR MARNE (77360)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;
- VU** La loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n°2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n°2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participation financières de profession de biologistes médicaux ;
- VU** L'ordonnance n° 2023-77 du 8 février 2023 relative à l'exercice en société des professions libérales réglementées ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** L'arrêté DS n° 034/2024 du 29 avril 2024 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;
- VU** L'acte de déclaration n° DOS-2025/3799 du 1^{er} septembre 2025 portant fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « BIO-VSM LAB » sis 10, rue de la Gare à VAIRES SUR MARNE (77360) ;

CONSIDÉRANT La demande reçue en date du 16 janvier 2026 et complétée le 1^{er} avril 2026 de Monsieur Jean-François AUCLAIR, biologiste-coresponsable du laboratoire de biologie médicale « BIO-VSM LAB », exploité par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « BIO-VSM LAB » sise 10, rue de la Gare à VAIRES SUR MARNE (77360), afin de prendre en compte :

- L'intégration et l'agrément de Madame Halima EL OUASDI en qualité de biologiste médical associée à effet au 14 juin 2025, au moyen du prêt de consommation d'une action à son profit par Monsieur Jean-François AUCLAIR ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical associée et co-responsable de Madame Estelle LEMOINE à effet au 30 septembre 2025 ainsi que la cession des actions détenues au profit de la SPFPL « EKIDEN BIO-VSM » ;
- L'intégration et l'agrément de Monsieur Alexandre CHHING en qualité de biologiste médical associé à effet au 3 novembre 2025, au moyen du prêt de consommation d'une action à son profit par Monsieur Jean-François AUCLAIR ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical associée et co-coresponsable de Madame Hassina LASSAL à effet au 31 décembre 2025, son retrait de la société EKIDEN « BIO-VSM » et la modification de son temps de travail au sein de la société « BIO-VSM LAB » à compter du 2 janvier 2026 ;
- La confirmation du transfert effectif du site « Chelles Gambetta » au 1 rue Gambetta à CHELLES (77500) ;

- Le report du transfert effectif du site « Neuilly Plaisance RER », sis 20, boulevard Galliéni à NEUILLY-PLAISANCE (93360) vers le 22, boulevard Galliéni à NEUILLY-PLAISANCE (93360), prévu initialement le 2 mars 2026 et reporté au 15 juin 2026 ;

CONSIDÉRANT La copie des pièces relatives à l'exercice de Madame Halima EL OUASDI, pharmacien biologiste :

- Son diplôme de docteur en pharmacie et son diplôme d'études spécialisées en biologie médicale ainsi que son inscription au tableau de la section G de l'ordre national des pharmaciens en date du 1^{er} mars 2025 ;
- Sa convention d'exercice libéral conclue le 13 juin 2025 avec la SELAS « BIO-VSM LAB », à effet au 14 juin 2025 ;
- La convention de prêt de consommation d'une action à son profit et l'ordre de mouvement afférent en date du 13 juin 2025 ;

CONSIDÉRANT La copie du procès-verbal des décisions unanimes des associés de la SELAS « BIO-VSM LAB » en date du 12 juin 2025 portant acte de l'intégration et l'agrément de Madame Halima EL OUASDI en qualité de biologiste associée à compter du 14 juin 2025 au moyen du prêt de consommation d'une action détenue par Monsieur Jean-François AUCLAIR à son profit ;

CONSIDÉRANT La copie des pièces relatives à l'exercice de Monsieur Alexandre CHHING, médecin biologiste :

- Son diplôme de docteur en médecine et son diplôme d'études spécialisées en biologie médicale ainsi que son inscription au tableau du conseil départemental de l'ordre des médecins de Seine-et-Marne à jour ;
- Sa convention d'exercice libéral conclue le 13 octobre 2025 avec la SELAS « BIO-VSM LAB », à effet au 3 novembre 2025 ;
- La convention de prêt de consommation d'une action à son profit et l'ordre de mouvement afférent en date du 13 octobre 2025 à compter du 3 novembre 2025 ;

CONSIDÉRANT La copie de la convention d'exercice libéral conclue entre la SELAS « BIO-VSM LAB » et Madame Hassina LASSAL le 18 décembre 2025 à effet au 2 janvier 2026, actant notamment la modification de son temps de travail à temps partiel ;

CONSIDÉRANT La copie de l'acte de cession de 56 actions détenues par Madame Estelle LEMOINE au profit de la SPFPL « EKIDEN BIO-VSM » en date du 31 octobre 2025 ainsi que la copie de l'ordre de mouvement afférent ;

CONSIDÉRANT La copie du procès-verbal des décisions unanimes des associés de la SELAS « BIO-VSM LAB » en date du 10 octobre 2025, actant :

- La décision prise par Madame Estelle LEMOINE de se retirer de la société et de céder l'intégralité de ses actions au profit de la SPFPL « EKIDEN BIO-VSM » ;
- L'intégration et l'agrément de Monsieur Alexandre CHHING en qualité de biologiste associé à compter du 3 novembre 2025, au moyen du prêt de consommation d'une action détenue par Monsieur Jean-François AUCLAIR à son profit ;
- La modification corrélative des statuts et de la répartition du capital social de la société ;

CONSIDÉRANT La copie du procès-verbal des décisions unanimes des associés de la SPFPL « EKIDEN BIO-VSM » du 8 octobre 2025, portant :

- Renonciation au droit de préférence et autorisation de l'acquisition des 56 actions auprès de Madame Estelle LEMOINE qui souhaite se retirer de la SELAS « BIO-VSM LAB » ;
- Réduction du capital social de la société par voie de rachat de 533.925 actions appartenant à Madame Estelle LEMOINE et annulation immédiate des actions rachetées ;

- CONSIDERANT** La copie du procès-verbal des décisions unanimes des associés de la SPFPL « EKIDEN BIO-VSM » du 18 novembre 2025, portant réduction du capital social de la SPFPL « EKIDEN BIO-VSM » par voie de rachat de 1.480.752 actions appartenant à Madame Hassina LASSAL suivie de leur annulation immédiate ;
- CONSIDERANT** Les statuts de la SPFPL « EKIDEN BIO-VSM » mis à jour au 15 décembre 2025 ;
- CONSIDERANT** La copie du procès-verbal des décisions unanimes des associés de la SELAS « BIO-VSM LAB » en date du 15 janvier 2026, portant acte de la fermeture définitive du site situé 29 rue Gambetta à CHELLES (77500) et de son transfert au 1, rue Gambetta à CHELLES (77500), à effet au 1^{er} septembre 2025, conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de l'acte de déclaration du directeur général de l'Agence régionale de santé n°DOS-2025/1032 du 24 mars 2025 ;
- CONSIDÉRANT** La copie des statuts de la société « BIO-VSM LAB » mis à jour au 15 janvier 2026 à l'issue des décisions unanimes des associés ;

PREND ACTE DE LA DECLARATION :

- ARTICLE 1^{er} :** Le laboratoire de biologie médicale « BIO-VSM LAB » dont le siège social est situé au 10, rue de la Gare à VAIRES SUR MARNE (77360), codirigé par Monsieur Jean-François AUCLAIR, Madame Julie TEK, Monsieur Philippe CALLIES, Madame Corinne PASQUIOU, Madame Nadia BEN-YELLES, Monsieur Mahmoud GARGOURI, Monsieur Marouan BENNANI, Madame Viviane QUACH, Madame Catherine ROSTOKER, Monsieur Jacques ROSTOKER, Madame Sabine SOTO et Monsieur Julien CADENET, exploité par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « BIO-VSM LAB » sise à la même adresse, enregistrée dans le fichier FINESS EJ sous le n° 77 000 312 7, fonctionne sur les seize sites, dont un fermé au public, listés ci-dessous :
1. Le site « Vaires-sur-Marne », site principal et siège social
10, rue de la Gare à VAIRES- SUR- MARNE (77360)
Ouvert au public jusqu'à 18h00 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 834 9
 2. Le site « Torcy ville »
3 bis, rue Pierre Mendès-France à TORCY (77200)
Ouvert au public jusqu'à 18h00 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 859 6
 3. Le site « Bussy-Saint-Georges »
7, rue Konrad Adenauer à BUSSY-SAINT-GEORGES (77600)
Ouvert au public jusqu'à 18h00 et les samedis matins
Pratiquant les activités de biologie de la reproduction (activités biologiques d'assistance médicale à la procréation, spermologie diagnostique)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 835 6
 4. Le site « Noisiel »
85, cours des Roches à NOISIEL (77186)
Ouvert au public jusqu'à 18h00 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 863 8
 5. Le site « Neuilly-sur-Marne »
Centre Commercial Nord du Stade des Fauvettes - 16, rue de Savoie à NEUILLY-SUR-MARNE (93330)

Ouvert au public jusqu'à 18h00 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 331 2

**6. Le site « Neuilly-Plaisance RER », à compter du 15 juin 2026
20, boulevard Galliéni à NEUILLY-PLAISANCE (93360)**

Ouvert au public jusqu'à 18h00 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 332 0

**7. Le site « Neuilly-Plaisance Ville »
26, rue du Général Leclerc à NEUILLY-PLAISANCE (93360)**

Ouvert au public jusqu'à 18h00 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 333 8

**8. Le site « Noisy-le-Grand »
3, rue Georges Laigneau à NOISY-LE-GRAND (93160)**

Ouvert au public jusqu'à 18h00 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 334 6

**9. Le site « plateau technique de Torcy »
12, allée Emile Reynaud à TORCY (77200)**

Fermé au public
Pratiquant les activités de Biochimie (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie- toxicologie), Hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie), Immunologie (allergie, Auto-immunité), Microbiologie (bactériologie, parasitologie-mycologie, sérologie infectieuse, virologie)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 890 1

**10. Le site « Saint-Germain-sur-Morin »
20, rue de Paris à SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN (77860)**

Ouvert au public jusqu'à 18h00 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 916 4

**11. Le site « Brie-Comte-Robert »
4, place des Minimes à BRIE-COMTE-ROBERT (77170)**

Ouvert au public jusqu'à 18h00 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 913 1

**12. Le site « Savigny-le-Temple Manouvriers »
3, rue des Manouvriers à SAVIGNY-LE-TEMPLE (77176)**

Ouvert au public jusqu'à 18h00 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 914 9

**13. Le site « Savigny-le-Temple Blum »
73, avenue Léon Blum à SAVIGNY-LE-TEMPLE (77176)**

Ouvert au public jusqu'à 13h00 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 915 6

**14. Le site « Chelles Gambetta »
1, rue Gambetta à CHELLES (77500)**

Ouvert au public de 7h à 18h et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 929 7

15. Le site « Chelles Foch »
 50, avenue Foch à CHELLES (77500)
 Ouvert au public jusqu'à 13h00 et les samedis matins
 Site pré et post analytique
 N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 938 8

16. Le site « Carré Sénart »
 18 Trait d'Union – ZAC du Carré Sénart à LIEUSAINT (77127)
 Ouvert au public jusqu'à 18h30 et les samedis matins
 Site pré et post analytique
 N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 905 7

La liste des dix-sept biologistes médicaux associés exerçant au sein du laboratoire « BIO-VSM LAB » est la suivante :

1. Monsieur Jean-François AUCLAIR, pharmacien, biologiste co-responsable, Président
2. Madame Julie TEK, pharmacien, biologiste co-responsable
3. Monsieur Philippe CALLIES, pharmacien, biologiste co-responsable
4. Madame Corinne PASQUIOU, pharmacien, biologiste co-responsable
5. Madame Nadia BEN-YELLES, médecin, biologiste co-responsable
6. Madame Viviane QUACH, pharmacien, biologiste co-responsable
7. Madame Catherine ROSTOKER, pharmacien, biologiste co-responsable
8. Monsieur Jacques ROSTOKER, pharmacien, biologiste co-responsable
9. Madame Sabine SOTO, pharmacien, biologiste co-responsable
10. Monsieur Julien CADENET, pharmacien, biologiste co-responsable
11. Monsieur Mahmoud GARGOURI, pharmacien, biologiste co-responsable
12. Monsieur Marouan BENNANI, médecin, biologiste co-responsable
13. Madame Hassina LASSAL, médecin, biologiste médical
14. Madame Laurence LOMENE, pharmacien, biologiste médical
15. Madame Oumaima DAKIK, pharmacien, biologiste médical
- 16. Madame Halima EL OUASDI, pharmacien, biologiste médical**
- 17. Monsieur Alexandre CHHING, médecin, biologiste médical**

La nouvelle répartition du capital social de la SELAS « BIO-VSM LAB » est la suivante :

Associés	Nombre d'actions	Capital en %	Droits de vote	Droits de vote en %
Jacques ROSTOKER	2.833	14,324%	3.853	19,48%
Hassina LASSAL	1	0,005%	1	0,005%
Philippe CALLIES	3.333	16,852%	3.333	16,85%
Sabine SOTO	188	0,951%	1.887	9,54%
Viviane QUACH	3	0,015%	1.737	8,78%
Catherine ROSTOKER	1	0,005%	1.325	6,70%
Corinne PASQUIOU	1	0,005%	3.613	18,27%

Jean-François AUCLAIR	202	1,021%	1.403	7,09%
Julien CADENET	111	0,561%	1.491	7,54%
Julie TEK	572	2,892%	748	3,78%
Nadia BEN YELLES	1	0,005%	1	0,005%
Mahmoud GARGOURI	2	0,010%	371	1,88%
Marouan BENNANI	3	0,015%	3	0,015%
Oumaima DAKIK	1	0,005%	1	0,005%
Laurence LOMENE	1	0,005%	1	0,005%
Halima EL OUASDI	1	0,005%	1	0,005%
Alexandre CHHING	1	0,005%	1	0,005%
SPFPL « EKIDEN VSM »	12.524	63.323%	9	0,05%
Total	19.778	100%	19.778	100%

ARTICLE 2° : L'acte de déclaration n° DOS-2025/3799 du 1^{er} septembre 2025 portant fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « BIO-VSM LAB » sis 10, rue de la Gare à VAIRES SUR MARNE (77360) est abrogé à compter de la réalisation effective des opérations susvisées.

ARTICLE 3° : Un recours contentieux contre le présent acte peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 4° : Le Directeur du pôle Efficience de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent acte qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 17 avril 2026

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Par délégation,
Le directeur du Pôle Efficience

signé

Fabien PÉRUS